



REUNION DE PREPARATION
« les ateliers citoyens »

PRESENTATION AGENDA 21 HENDAYE 2014.2020

« L'action locale fait avancer le monde »



Notions de D.D

- ***Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Rapport Brundtland "Notre avenir à tous", CMED, 1987.***

Il repose sur 4 grands principes :

- L'équité sociale se traduisant par une solidarité dans le temps et dans l'espace
- L'efficacité économique, c'est-à-dire se développer en adoptant les solutions les plus viables
- La protection de l'environnement qui repose sur la responsabilité, la prévention et la précaution
- La gouvernance portant la démocratisation des modes de décision et de participation.

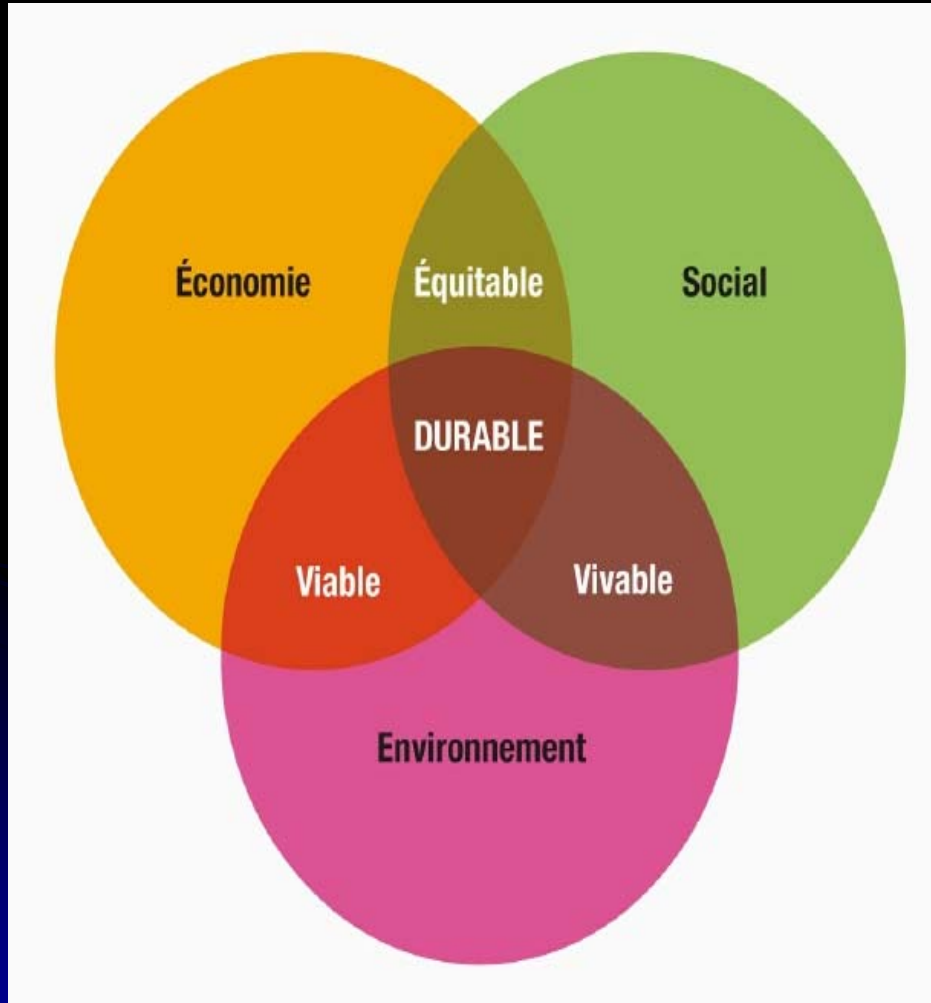
Le concept de développement durable émerge dans les années 1970 avec le constat d'un mode de croissance épuisant les ressources naturelles et reléguant une grande partie de l'humanité dans la pauvreté.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, mais nous l'empruntons à nos enfants »
Antoine de St Exupery

Les enjeux du D.D

1. **Changement climatique**
2. **Biodiversité**
3. **Risques sanitaires**
4. **Une Consommation responsable**
5. **Compétitivité des territoires**
6. **Lutte contre les exclusions**
7. **Renouvellement de la démocratie**

Références et principes du D.D



- **1972 : La Conférence de Stockholm**
- Elle fait émerger la notion d'éco-développement selon laquelle il est possible et nécessaire d'intégrer l'équité sociale et le respect de l'écologie dans les modèles de développement économique.
- **1987 : Le rapport Brundtland**
- La Commission Mondiale sur l'environnement et le développement officialise le terme de développement durable à travers le rapport de Mme Gro Harlem Brundtland, ex-chef du gouvernement de Norvège. Depuis cette date, le concept de développement durable a été adopté et repris dans le monde entier.
- **1992 : Sommet de la Terre à Rio**
- C'est un tournant décisif. En présence de milliers d'associations, 173 États consacrent le terme de développement durable et signent un programme d'actions pour le XXI^e siècle, l'Agenda 21. Ce programme fait autorité et inspire encore les grandes lignes des politiques de développement durable.
- **2002 : Le Sommet de Johannesburg**
- Il renouvelle l'engagement pour les principes de Rio et fait le constat d'une aggravation de la situation environnementale et humaine, en particulier pour les pays en développement. Le Sommet marque aussi l'implication grandissante des industriels et de la société civile dans le processus.
- **2005 : Ratification du protocole de Kyoto**
- La question du changement climatique prend alors une importance grandissante parmi les thèmes du développement durable

Un Agenda 21 c'est quoi ?

Le sommet de la terre de Rio, 1992

- 173 états représentés
- Signature d'un **programme d'action** pour le 21^e siècle :

l'Agenda 21

< **agere** = faire, agir

Ce qu'il faut faire pour le 21^{ème} siècle

A différentes échelles : national, régional et local.

- rôle essentiel des **collectivités**, niveau administratif le plus proche du citoyen

➤ **Agenda 21 territoriaux**

« PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL »

AGENDA 21 pour Hendaye

- Un agenda 21 local est l'un des outils de transcription dans la réalité du développement durable.
- En effet, quelle que soit la nature de la structure qui s'engage dans un agenda 21, il s'agit bien de réorienter les actions de celle-ci à la lumière des principes du développement durable. Ce n'est pas qu'un nouveau projet, ***il donne une direction commune à tous les autres projets engagés par ailleurs.***
- Cela exige l'implication de tous. Pour une collectivité territoriale, « tous » sont notamment les élus, les services, les « grands acteurs » (associations, administrations, établissements publics, syndicats professionnels...) et bien sûr les citoyens.

L'appui du pacte de transition énergétique

- Conscients-tes de la nécessité absolue d'agir contre le changement climatique et pour la transition écologique et énergétique, l'équipe municipale s'est engagée sur 7 points:
- ECONOMISER L'ESPACE
- DEVELOPPER LA PRATIQUE QUOTIDIENNE DES MODES ACTIFS (marche et vélo)
- SUIVRE ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES
- ENCLENCHER LA REHABILITATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE BATI PUBLIC
- DEVELOPPER LES CIRCUITS COURTS DE PROXIMITE
- AMELIORER LA GESTION DES BIO- DECHETS
- SOUSCRIRE A ENERCOOP (pour une électricité 100% renouvelable)

AGENDA 21 pour Hendaye

Organisation et Planification

6. Suivi et évaluation

2015/2020

5. Mise en œuvre

2015/2020

4. Élaboration du plan d'action

Fin 2015

1. Création des Ateliers citoyens

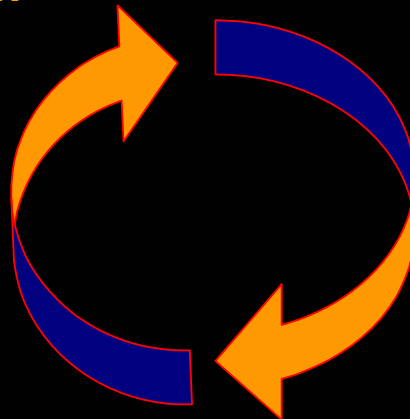
Octobre 2014

**2. Mobilisation et implication
des acteurs**

Fin 2014

**3. Réalisation du diagnostic –
identification des enjeux à investir**

1er Semestre 2015



AGENDA 21 pour Hendaye

Les acteurs et la démarche

Comité de pilotage

Élus + DGS + DST + Représentants des ateliers citoyens

Définit les objectifs

Valide les étapes

Ateliers citoyens

Participent au Comité de pilotage

Participent aux groupes thématiques

Informent la population

Conceptualisent les actions

Élus

Initient l'Agenda 21

Veillent au déroulement

Valident le plan d'actions

Population

Informée de l'avancement

Fait remonter ses opinions via les ateliers citoyens

Services municipaux


Aide à la faisabilité

Conseil technique

AGENDA 21 pour Hendaye

LES ATELIERS CITOYENS

Ils sont :

- OUVERTS A TOUS
 - FORCE DE PROPOSITION EN CONTACT AVEC LE COMITE DE PILOTAGE
 - AUTONOMES ET INDEPENDANTS
 - LE MOYEN DE RECUEILLIR LA PAROLE ET D' ORGANISER LE DEBAT CITOYEN
- 

Agenda 21 pour Hendaye

Le plan d'actions

- **Définir des mesures concrètes à mettre en œuvre, à court, moyen et long terme**

Exemples de thèmes :

- Alimentation
- Eau
- Déchets
- Énergie
- Biodiversité
- Déplacements (transports)
- Patrimoine bâti
- Qualité de vie
- Équipements
- Diversité
- Solidarité...
- Emploi

Pour chaque action, préciser :

- Les objectifs de l'action
- Le délai de réalisation
- Les indicateurs et cibles
- Le budget et financement
- Les partenaires associés à la mise en œuvre
- Le pilote de l'action.

AGENDA 21 pour Hendaye

Orientations

La lutte contre le changement climatique

La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Le développement des modes de production et de consommation responsables

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Axes

Réduction des G.E.S

Favoriser la participation à la vie publique

Objectifs

Réduire l'utilisation des voitures

Favoriser les relations intergénérationnelles

Exemples

Actions

Améliorer la sécurité des piétons

Créer des pistes cyclables

Créer un point de location de vélos

Organiser l'accès aux écoles

Organiser le covoiturage

Création de conseils Enfants/Ados/Séniors

Contacts & Renseignements

ATELIERS CITOYENS

- Isabelle Pola-Lake

Email : ipola@hendaye.com

Tel : 06.73.89.59.23

- Michel Bourrouilh

Email : mbourrouilh@hendaye.com

- Eric Cufay

Email : ecufay@hendaye.com